

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 10 décembre 2013

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3863-2013.

Autorisation d'investissements - Projet Lecture à Distance (LAD) Phases 2 et 3 d'Hydro-Québec Distribution.

**Précision sur la demande d'intervention de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

Par courtoisie envers le Tribunal, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) informent respectueusement la Régie que leur intervention portera entre autres sur *la stratégie opérationnelle reliée au déploiement du projet (dont la stratégie de stockage des anciens compteurs retirés et/ou les sorties de tels actifs)*. SÉ-AQLPA avaient en effet initialement envisagé examiner ce dernier aspect au dossier R-3854-2013, mais la Régie, dans sa décision D-2013-188, parag. 52-53, a statué que le sujet sera traité au présent dossier R-3863-2013.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.